

Mesdames, Messieurs,

Je vous **remercie chaleureusement** d'avoir répondu présent à notre invitation.

Je tiens à excuser :

- Marlène Coutre, notre Secrétaire de Mairie,
 - Michel Mackelberg, Ancien Maire
 - Bruno Demonchy, 1^{er} adjoint,
- Qui ne pouvaient être présents aujourd'hui parmi nous.

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne année pour vous et vos proches.

Pour passer une bonne année, il faut avant tout passer de bons **instants**...

Alors je souhaite que ce moment d'**échanges** aujourd'hui en ce dimanche 12 janvier 2014 à la salle des fêtes de Lignièrès soit un **bon moment** qui restera peut-être gravé dans vos mémoires...

Avant de partager un bout de galette et le verre de l'amitié, je dois vous **parler**....

Depuis mars **2008**, les clés de la mairie m'ont été confiées.

Ou plutôt, elles m'ont été déposées sur la table de la mairie....

Aujourd'hui, c'est donc le bon moment de dresser un bilan de ce mandat, de ces 6 ans.

Des responsabilités m'ont été accordées et il est important pour moi de vous rendre des comptes. C'est un moment de vérité.

En tant qu'élu on se doit d'utiliser les deniers publics à bon escient.

Il s'agit de faire au mieux avec nos moyens pour moderniser, développer les activités et services de notre village. Il faut aussi saisir les opportunités lorsqu'elles se présentent..

Un vieil adage précise que « **C'est au pied du mur qu'on voit le maçon** », **en réalité c'est à la fin du chantier que l'on peut vérifier si le maçon est un bon professionnel ou pas...**

En tout cas je peux vous certifier que je ne suis pas un bon maçon !

Aussi, il est important de se donner **de la perspective, du recul... Avec le temps, on oublie souvent ce qui est fait !**

C'est à chacun d'entre vous d'apprécier ou pas, ce qui a été fait sur la période de 2008 à aujourd'hui.

Je laisse donc à chacun d'évaluer le travail qui a été réalisé.

J'ai donc été élu le **22 mars 2008**.

L'installation du conseil a été difficile, mon élection laborieuse puisque 3 listes, 3 courants étaient représentés à cette époque et j'ai été élu simplement avec 5 voix sur 11 au 3^{ème} tour avec comme adjoints : Bruno et Aude.

Je suis très reconnaissant aux conseillers qui ont voté pour moi et qui m'ont soutenu, **et plus particulièrement Sylvie et Bruno**.

Nous étions **11 membres au conseil au départ** et nous ne sommes plus que 8 aujourd'hui avec le déménagement de Christophe Blériot, le décès de la regrettée Martine Carbonnier et la démission de Pascal Créte en date 16 octobre 2012.

Conscient de la charge de travail qui m'incombait, du temps à passer pour assumer la fonction, et n'étant pas encore rentier malheureusement, avec des charges personnelles et familiales à assurer, j'ai sollicité l'indemnité d'élus prévue par la réglementation pour les communes de moins de 500 habitants, sauf délibération contraire du conseil municipal.

Une indemnité mensuelle de 646€ brut pour un net à payer de 527€ net m'a été accordée difficilement en réunion de conseil et je me suis fait incendier par certains pour le montant de l'indemnité.

A mon arrivée, la municipalité avait **2 gros dossiers** en cours, qui n'avaient pas été finalisés :

- **les travaux d'effacement de réseau** de la place de la mairie et le long de la rue de l'église.

L'entreprise qui avait remporté le marché ne tenait pas ses engagements et accumulait les malfaçons et retards. La date de remise du chantier devait intervenir en avril 2008. Le risque pour la commune était de perdre ses subventions avec le dépassement des délais. Il a donc fallu batailler avec cette entreprise pour boucler les travaux sur l'année 2008. Au final, nous avons fait jouer les pénalités de retard qui nous ont permis de gagner 6000€ sur le montant des travaux. Sur ce dossier, certains pensaient que j'allais droit dans le mur, ce n'était pas un cadeau pour un baptême de feu ! Dans le même temps, j'ai finalisé les travaux paysagers (Monuments aux Morts, Place de la Mairie notamment).

- Le 2^{ème} « gros dossier » en cours était la **carte communale**, ce document d'urbanisme permettant de définir de nouvelles zones constructibles à l'extérieur du village.

La DDE bloquait le dossier : pour ses services les terrains à l'entrée de Lignières, le long de la rue du chemin des Morts ne pouvaient être intégrés dans la carte communale.

La RD 1029 étant une route à fort trafic, il ne concevait pas cette possibilité d'extension. Pour résoudre le dossier je suis directement intervenu auprès du Secrétaire Général de la Préfecture lors de l'inauguration de la Communauté de Communes. J'ai fait le « planton » à côté de lui comme il était très sollicité et entouré, et au bout d'un moment après avoir remarqué ma drôle de présence, il m'a demandé si je lui voulais quelque chose...

De ce fait le lendemain ses services m'ont contacté et j'ai obtenu un RV avec le Directeur de la DDE et lui-même. Avec Bruno, mon 1^{er} adjoint, et photos à l'appui nous avons démontré l'incohérence de l'avis de la DDE....

Quelques jours plus tard le Préfet approuvait la carte communale avec les terrains du chemin des Morts....

Très rapidement il a fallu aussi pourvoir au **remplacement de Yannick**, notre secrétaire de mairie, qui connaissait tous les rouages de la mairie, il était en place depuis plus de 30 ans, les maires précédents ont pu se reposer sur ce pilier de la mairie. Il a arrêté ses fonctions fin avril 2008. Dans un 1^{er} temps, c'est Delphine Pruvost qui a assuré le poste puis Marlène Coutre l'a remplacé.

Dès le mois de Mai, nous avons adressé un **questionnaire** à l'attention de chaque foyer afin de connaître vos attentes :

Il en ressortait que la **Poste constituait une priorité...**

Tout au long de ce mandat, j'ai essayé d'établir une bonne **communication** à 2 niveaux :

- **avec les conseillers** qui ont été associés à toutes les décisions qui ont été prises, tout c'est fait en complète transparence. Ils ont validé les grands projets que je leur proposai et je les en remercie.

Depuis 2008, **46** réunions de conseil ont été organisées à ce jour (sans comptabiliser les commissions).

- **Avec les habitants** par le biais du **bulletin communal** (nous sommes arrivés au bulletin n°18) et le **site internet** (qui a été mis en place en novembre 2008) . Remerciements à **Jérôme Guilbert** qui a participé à la mise en place et à **Dany Minard** qui n'habite pas notre commune, mais qui a accompagné notre site depuis 2008. **C'est grâce à lui que le site est devenu une véritable réussite.**

Je tiens à préciser que le site n'a rien coûté à la commune, je paie l'hébergement à titre personnel et j'ai passé de nombreuses heures sur la maintenance et l'actualisation du site.

Dès le début du mandat, nous avons lancé rapidement **plusieurs projets** :

- Le 1^{er} gros projet était la rénovation complète de **l'Ecole (2010/2011)**. **L'éducation de nos enfants, c'est une priorité (remerciements à Mme Marie).**

L'extérieur de l'école : rénovation du revêtement de la cour d'école, remise en état du terrain avec le nivellement et arrachage de souches, destruction de mur et d'un vieux bâtiment, changement de grand porte...).

Dans le même temps, la 2^{ème} **salle de classe a été complètement refaite** (sol, isolation et électricité) avec la mise en place d'équipements informatiques (Ordinateurs portables et Tableau Blanc interactif).

Le montant de ces travaux s'élève à 57 092€HT soit 68 282€TTC.

Les aides sur ce projet représentent **38 830€ soit 68% du montant HT** , la participation de la commune s'élève à **20 652€**. **Quand la commune a mis 1 € sur la « table» les collectivités ont quasiment mis 2€ en complément....**

- le 2^{ème} projet important est celui de **l'Eglise** avec la réalisation de plusieurs tranches de travaux (Remerciements à **M. et Mme Dutreuil et Danièle De Rycke**).

Restauration des murs, contreforts, vitraux, démontage de l'accès clocher, réfection des piliers et façade...

L'une des premières mesures urgentes prises a été de reprendre les écoulements de gouttières qui se faisaient au pied des murs de l'église....

Le montant total des travaux s'élève à 65 390€ HT pour 78 207€ TTC avec des aides qui ont représenté **31 180€ soit 47% du total des travaux.**

- le 3ème projet consistait à procéder à la rénovation complète des locaux de la **Poste** et la création d'un nouveau pôle de services qui **comprend l'Agence Postale Communale, Picardie en Ligne et la Bibliothèque.**

Les travaux intérieurs et extérieurs représentent un montant total HT de 46 592€ pour 55 130€ TTC

Le montant des aides s'élève à **31 196€ soit 67% du HT.** La commune dispose aujourd'hui d'un **nouvel espace de service fonctionnel.**

En mars 2009, **l'Agence postale a été créée**, ce qui a permis une ouverture tous les matins du lundi au vendredi aujourd'hui (auparavant la Poste n'était ouverte le mardi après-midi et le mercredi matin avec une menace de fermeture...)

Avec la mise en place **de Picardie en Ligne** (en février 2011) et le financement de ce dispositif par le Conseil Régional, **la secrétaire de mairie a pu être employée à temps complet** par la commune, ce qui permet aussi d'améliorer les services administratifs offerts à la population.

J'en profite pour remercier notre secrétaire de Mairie, **Marlène Coutre** pour la qualité du travail fournie pour notre commune et ses habitants.

Depuis février 2013, l'APC propose la vente d'une série de 4 cartes postales de notre commune.

Sur le mandat nous avons également travaillé à la modernisation de la salle des Fêtes :

Chaque année elle a connu des améliorations sensibles avec notamment le remplacement des menuiseries (porte et fenêtre à l'entrée), achat de chaises et de tables (qui remplacent les grandes traites et tréteaux peu maniables), changement de dalles de plafond, tables et plonge inox, lave vaisselle, cafetière de grande capacité, frigo, congélateur, peinture de la cuisine...

Un réaménagement des frigos et de la réserve a été réalisé par les 2 bénévoles de la salle des fêtes, **Nicolas et Nadège.** Je les remercie pour leur investissement et leur dévouement, car c'est beaucoup de temps passé pour la collectivité.

Je décerne **une mention spéciale à Nicolas Lermurier** qui a donné de son temps non seulement pour la salle des fêtes, mais aussi au sein CCAS et du Comité des Fêtes, il a toujours été présent sur ces 6 ans malgré sa non élection aux municipales de 2008... C'est pourquoi, s'il fallait remettre une **Médaille à un Lignierois, c'est à lui que je la remettrai...**

Bien d'autres projets ont été réalisés :

- des travaux conséquents sur les **logements communaux** (la commune en dispose 3)
Remplacement des fenêtres rue du Boutelet, logement de la poste : isolation, changement des fenêtres, démontage de la grange, et rénovation de la salle de bains à venir, logement de la mairie : la salle de bain a été rénovée...
Pour l'entretien des Bâtiments, avec **le remplacement de Claudine**, nous avons mis en place un contrat d'avenir (20h), ce qui laisse du temps pour peaufiner le nettoyage des locaux de la mairie. Le SISCO de Gauville, ayant des besoins pour l'entretien de ces locaux, nous avons passé **Angélina** à temps complet et nous l'avons mise à disposition du syndicat.

Etienne au niveau de l'entretien a fait son boulot, son remplacement sera à prévoir puisque sa retraite devrait intervenir en 2014.

- **Le cimetière :** achat du terrain autour du cimetière à CAP SEINE (9423m2) qui rend possible l'extension ou le réaménagement du cimetière. Il a été procédé à un gros travail d'inventaire pour entamer la procédure de reprise des concessions au cimetière qui a été lancée en 2013. Des piliers seront réalisés par l'entreprise Carbonnier en 2014 sur l'entrée coté CAP Seine.
- Travaux de **nivellement et d'aménagement de l'ancienne décharge** avec replantation de nouveaux arbres.
- **Travaux routiers :** certaines portions de nos chemins communaux ont été refaites et rebouchage de trous sur d'autres parties en 2011 pour un montant total de 24 837€. Chaque année les bas cotés de nos chemins communaux sont entretenus par une entreprise. Sur 2014 de nouveaux trous seront à reboucher sur les chemins communaux.
- **Pour le stade municipal,** différents travaux ont été réalisés par l'USLC, les matériaux ont été financés par la commune. Là où d'autres communes réalisent certains équipements avec des coûts énormes, nous avons réussi progressivement à améliorer les installations sportives à moindre coût. Le terrain de boules a également été rénové avec la mise en place de tables de pique-nique.
- Reste la **finalisation des travaux réalisés par le syndicat d'eau** pour le changement de canalisations. Nous en avons profité pour mettre en place de **nouveaux poteaux à incendie** pour mettre la commune aux normes. Plusieurs bouches d'égout seront réparées par l'entreprise Carbonnier avec mise en place de protection afin d'éviter leur dégradation.

Il sera opportun que le nouveau conseil entame rapidement une réflexion sur la réfection des trottoirs.

Je dois également préciser que pour ces travaux, **nous avons toujours privilégié les artisans locaux.**

Cela me semble important et c'est du **Bon sens.** On sait aussi les trouver lorsque certaines interventions sont urgentes ou pour des services complémentaires .

Au vue de la réalisation de cette longue liste de travaux, vous pensez peut-être que les comptes de la communes sont « plombés » ?

Et bien je peux vous certifier que non...

Durant ce mandat, **il n'a été contracté aucun emprunt...** et au 1/1/2014 l'endettement de la commune représente **6 868€ soit 20€ par habitant.** A ce jour, la commune dispose d'une **trésorerie d'environ 100 000€.**

La commune, **c'est aussi des délégations,** certaines compétences étant transférées à des syndicats, collectivités.

Je remercie toutes les personnes qui ont participé et qui ont répondu présentes pour les différentes réunions.

Le SISCO de Gauville a été très prenant avec de nombreuses réunions. La nouvelle équipe a réussi à sauver la structure et nous pouvons leur être très reconnaissant. L'école avec notamment la réforme sur les rythmes scolaires sera également un gros dossier sur les mois à venir.

Et au risque de vexer certaines communes voisines comme j'ai pu l'entendre, il serait tout à fait normal que Lignières possède sa 2^{ème} classe.

Je ne fais pas de commentaire sur la communautés de communes, cela prendrait trop de temps...

Une commune c'est aussi des **activités associatives**... Je suis très reconnaissant du travail réalisé par **l'ensemble des associations**.

Un tissu **associatif dynamique** est extrêmement important pour une commune et **je sais qu'il n'est pas simple d'être dirigeant d'association**...

Comme pour la commune ou d'autres sujets, la critique est toujours facile, mais quand il faut participer ou lorsque l'on a besoin d'être aidé, c'est toujours les mêmes qui sont présents.

Enfin durant ces 6 ans, de nombreuses manifestations ont été organisées, **le village a été animé grâce à nos associations**. Je pense avoir répondu présent dès qu'elle me sollicitait pour un projet ou pour certains besoins ponctuels.

J'ai pris aussi beaucoup de plaisir à participer aux activités du **CCAS** dans une très bonne ambiance. Nous avons réussi à former une **bonne équipe** au fil du temps qui a toujours essayé de faire du mieux possible.

Une commune, c'est aussi un **tissu économique**, ce sont des **entreprises**, nous avons la chance d'en posséder quelques unes. C'est très important pour la vie de notre village.

Sur ce point, j'ai d'ailleurs une bonne nouvelle à vous annoncer puisque un **cabinet d'infirmiers** va ouvrir dans le logement communal situé au rez de chaussée de la mairie (Mme Stella Dufréne, Mme Wrazen Aurélie, M. Alexis Dumont).

Sur ces 6 ans, je me suis donné pour la collectivité...

J'ai appris beaucoup de choses, c'est passionnant car j'aime mon village, et passer de l'idée à la finalisation d'un projet apporte beaucoup de satisfaction...

Et je pense que l'on peut avoir de beaux projets avec de la volonté, de la passion, du savoir faire, même dans un petit village... Je remercie tous ceux qui m'ont soutenu.. J'ai découvert de nouvelles personnalités, j'ai découvert de nouveaux amis aussi...

A l'inverse, je ne remercierai pas tous ceux qui m'ont dénigré ou encore ceux qui n'ont pas le sens de la collectivité et du respect des règles qui sont définies par la collectivité... Certains se croient au dessus de ces règles et le plus souvent ce sont des donneurs de leçons...

Récemment, j'ai fait le point pour savoir si je devais présenter une nouvelle candidature ou pas...

La commune m'a pris beaucoup de temps sur ces 6 ans... J'ai été moins disponible pour ma famille, mes proches, mon activité professionnelle....

Des choix s'imposent donc, et ils n'ont pas été simples à appréhender.

J'ai choisi de ne pas faire acte de candidature aux prochaines élections municipales.

Je souhaite bonne réussite à la nouvelle équipe et au nouveau maire qui sera élu.

Je reste disponible pour toutes questions, ainsi que les conseillers avant de partager la galette et trinquer au maire sortant ! **Merci à tous !**